

Sujet : Annonce concernant la transition du leadership
De : Le Conseil Kalapa <kalapacouncil@shambhala.org>
Date : 31/07/2018 19:11
Pour : <pascal.gaillard@dechencholing.org>

30 julio 2018

[View this email in your browser](#)

Chère communauté Shambhala,

Nous vous écrivons pour vous annoncer le plan de transition progressive et pour vous informer des prochaines étapes de ce plan.

Afin de dissocier les membres actuels du Conseil de Kalapa et le Sakyong de la nomination du prochain conseil, une Task Force pour la Transition sera mise en place pour sélectionner et nommer le prochain Conseil d'Administration par Intérim de Shambhala, alors que le Sakyong s'est mis en retrait de ses responsabilités d'enseignant et administratives. La Task Force pour la Transition, qui sera constituée de plusieurs leaders respectés de notre communauté internationale, n'aura aucune responsabilité légale ou fiduciaire pour Shambhala.

Ce Task Force pour la Transition doit accomplir deux tâches :

- 1. Sélectionner et nommer un Conseil d'administration intérimaire.** Dans les six semaines suivant son installation, la Task Force pour la Transition nommera un Conseil d'administration intérimaire qui servira pendant une période d'un an. Le leadership actuel du Conseil de Kalapa conservera son rôle légal d'administrateurs jusqu'à ce que le Conseil d'administration intérimaire soit nommé par la Task Force pour la Transition. A ce moment-là, le leadership actuel du Conseil de Kalapa confiera les responsabilités fiduciaires et légales au Conseil d'administration intérimaire. Voir ci-dessous le calendrier.
- 2. Sélectionner et nommer une Équipe de Processus.** Travaillant en tandem avec le Conseil d'administration intérimaire, l'Équipe de Processus mettra au point un processus, qui permettra d'améliorer le leadership, la représentation et la gouvernance futurs. Cette équipe sera composée de membres de la sangha ayant des compétences dans le domaine des méthodologies du processus, de la gouvernance et de la

facilitation. L'Équipe du Processus sera à l'écoute de la communauté, recevra du feedback et élaborera un processus pour superviser le processus plus approfondi et long d'une nouvelle approche de leadership de la communauté au sein de Shambhala.

Membres de la Task Force pour la Transition:

Ani Pema Chödrön, Acharya

Arawana Hayashi, Acharya

Charlene Leung, Acharya

Suzann Duquette, Acharya

Debbie Coats, Dapön et Membre de l'Instance gouvernante européenne par intérim

Katrin Stelzel, Membre de l'Instance gouvernante européenne par intérim

Andrew Sacamano, Kasung Shastri

Sharon Owyang, Directrice régionale

Basia Solarz (Facilitatrice)

Comment les membres de la Task Force pour la Transition ont-ils été sélectionnés ?

Le Conseil de Kalapa a fait appel à la communauté internationale pour trouver des leaders compétents dans plusieurs domaines. Nous pensons que ces leaders, en se fondant sur les conseils et suggestions de la communauté, formeront une instance représentative forte pour le Conseil intérimaire de Shambhala.

Quel est le lien entre la Task Force et le Conseil de Kalapa ?

Alors que le Conseil de Kalapa et la Task Force pour la Transition travailleront simultanément, il n'y aura pas de chevauchement de leurs fonctions. La Task Force pour la Transition se focalisera sur le travail de sélectionner et nommer le Conseil d'administration intérimaire et le Groupe de Processus. Le Conseil d'administration intérimaire siègera en tant que membres de conseil d'administration pour une période d'un an. Une fois que le Conseil intérimaire sera installé, la Task Force pour la Transition sera dissoute.

Comment la Task Force nommera-t-elle le Conseil d'administration intérimaire ?

La Task Force pour la Transition sera mandatée et responsable pour le processus d'identifier, désigner et finaliser les membres du Conseil d'administration intérimaire. Pendant cette période, le Conseil de Kalapa

préparera une vue d'ensemble des responsabilités et instructions réparties par domaine pour les nouveaux membres entrants du Conseil d'administration. Une fois en place, le Conseil intérimaire sera chargé de l'ensemble des responsabilités légales et fiduciaires.

Quel est le cadre du travail du Conseil intérimaire ?

Le Conseil intérimaire n'est pas un « nouveau Conseil de Kalapa », mais plutôt le conseil d'administration légal de l'organisation Shambhala. Les membres du conseil d'administration sont les fiduciaires qui ont pour responsabilité de piloter l'organisation vers un avenir pérenne en adoptant des politiques de gouvernance et de gestion financière saines, éthiques et légales, tout en s'assurant que l'organisation à but non lucratif dispose de ressources adéquates pour remplir sa mission. Le Conseil intérimaire ne comportera pas forcément de piliers, de bureaux, de textes etc. comme ce fut le cas du Conseil de Kalapa.

Quel est le cadre du travail de l'Équipe de Processus ?

L'Équipe de Processus sera sélectionnée et nommée par la Task Force pour la Transition. Ses membres seront chargés de définir un processus qui permettra de créer un leadership, une représentation et une gouvernance futurs.

Calendrier et mise en œuvre

- 30 juillet : La Task Force pour la Transition est nommée.
- 1^{er} août : Formation et installation de la Task Force pour la Transition, qui commence son travail.
- 10 septembre : La Task Force pour la Transition finalisera et approuvera le Conseil d'administration intérimaire et l'Équipe de Processus.
- 22 septembre : Le Conseil de Kalapa transfère les responsabilités au Conseil d'administration intérimaire.

Qu'en sera-t-il des Conseillers de Kalapa qui occupent d'autres postes dans Shambhala ?

Vous nous avez demandé ce qui va se passer pour les membres du Conseil de Kalapa une fois qu'ils quitteront leur poste de membre du Conseil d'administration. Cela variera en fonction de leurs rôles, puisque certains d'entre eux occupaient aussi des postes rémunérés. Voici ce qu'il en est actuellement :

- **Josh Silberstein** quitte le Conseil de Kalapa, comme annoncé précédemment. Il a démissionné du poste de Chef de Cabinet auprès du

- Sakyong le 13 juillet, et ne sera plus rémunéré à partir du 31 juillet.
- **Jane Arthur** quitte le Conseil de Kalapa, comme annoncé précédemment. Elle a démissionné du poste de Ministre du Pilier du Gouvernement le 26 juillet et ne sera plus rémunérée à partir du 31 août.
 - **Adam Lobel** quitte le Conseil de Kalapa, comme annoncé précédemment. Le 24 juillet, Adam a remis sa démission au Sakyong en tant que Kalapa Acharya. Il quittera définitivement ce rôle le 30 septembre, date à partir de laquelle il ne sera plus rémunéré.
 - **Wendy Friedman** quitte le Conseil de Kalapa, comme annoncé précédemment. Wendy travaillera avec la Sakyong Wangmo et les leaders et délégués de l'Office de la Culture et du Décorum pour définir de quelle façon son rôle et cet aspect de notre monde évoluera. Elle continuera à soutenir les enseignements Yün et d'autres textes qui sont détenus actuellement par l'Office de la Culture. Elle n'a jamais perçu de salaire pour son travail dans Shambhala.
 - **Jesse Grimes** quitte le Conseil de Kalapa, comme annoncé précédemment et ne recevra plus d'allocation mensuelle à partir du 30 septembre. Il continuera à occuper le poste de Kasung Kyi Khyap et de président du Conseil du Makkyi Rabjam pendant cette période de transition.
 - **Robert Reichner** quitte le Conseil de Kalapa, comme annoncé précédemment. Robert continuera à soutenir les enseignements Yün, ainsi que les textes et pratiques détenus par le [pilier de] l'Économie. Il n'a jamais perçu de salaire pour son travail dans Shambhala.
 - **Christoph Schönherr** quitte le Conseil de Kalapa, comme annoncé précédemment. Il a quitté la Task Force européenne sur des questions d'abus le 14 juillet. Il quittera ses fonctions de directeur général de Shambhala Europe GmbH d'ici 30 septembre, date à partir de laquelle il ne sera plus rémunéré.
 - **Mitchell Levy** quitte le Conseil de Kalapa, comme annoncé précédemment. Mitchell continuera dans son rôle d'Acharya et membre du Conseil du Makkyi Rabjam. Il n'a jamais perçu de salaire pour son travail en tant que membre du Conseil de Kalapa.
 - **David Brown** quitte le Conseil de Kalapa, comme annoncé précédemment. Il continuera à travailler en tant que Secrétaire exécutif auprès du Sakyong, travail pour lequel il continuera à percevoir un salaire.

La Task Force pour la Transition contactera la communauté dans les semaines à

venir pour se présenter à vous. Durant cette période intérimaire, vous pouvez continuer à nous adresser vos questions et votre feedback à kalapacouncil@shambhala.org.

Avec toute notre appréciation,

Le Conseil de Kalapa

Josh Silberstein, Président

Jane Arthur

David Brown

Wendy Friedman

Jesse Grimes

Mitchell Levy

Adam Lobel

Robert Reichner

Christoph Schönherr

Les Traductions Manjushri, France

<https://manjushri.shambhala.fr>

Copyright © 2018 Shambhala, All rights reserved.

You are receiving this email because you are a member or friend of Shambhala. We send updates and announcements from Kalapa Central Services to keep you up to date about what is happening in the community.

Our mailing address is:

Shambhala
5121 Sackville Street
Suite 601
Halifax, NS B3J1K1
Canada

[Add us to your address book](#)

Want to change how you receive these emails?
You can [update your preferences](#) or [unsubscribe from this list](#)